



SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS
CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION

Centre Pénitentiaire de PERPIGNAN

AGRESSIONS au CD

2 agents blessés

Ce **jeudi 25 septembre 2025 au matin**, deux collègues du Centre de Détention de Perpignan ont été violemment agressés par un détenu classé **Escorte 2**, incarcéré pour rébellion et violences en récidive...

*L'individu est pourtant bien connu pour ses **multiples antécédents** : agression sur gradé, agressions à répétition sur codétenus, mouvements collectifs, refus de réintégrer, ancien passage en UHSA...

*Malgré ces faits, **l'Administration a laissé ce profil dangereux au CD de Perpignan**, sans transfert, alors que les incidents s'enchaînent depuis mars : violences, refus, tapages !

Alors que nos deux collègues surveillants se rendaient auprès de ce détenu, celui-ci (qui voulait aller au SMPR) s'est emporté et leur a porté plusieurs coups de poing engendrant hématomes et doigt cassé. (ITT de 2 et 15 jours)

C'est grâce à l'intervention rapide de deux autres collègues venus en renfort que le pire a pu être évité...

*Aucun officier n'était présent lors de l'intervention. Seuls deux agents ont dû gérer la situation initialement, conséquence directe du **mode dégradé** et du **manque d'effectifs** imposés par l'Administration.

Le SPS-CEA **condamne fermement cette agression** et apporte tout son soutien à nos collègues blessés. Nous exigeons :

- La **sanction disciplinaire immédiate** et le **transfert** de ce détenu dangereux à l'issue de sa peine disciplinaire,
- La **fin des modes dégradés**, qui mettent en danger la vie des personnels,
- Des **effectifs adaptés** et une **sécurité renforcée** au CD de Perpignan.

En maintenant sciemment ce détenu instable et violent à Perpignan, en imposant aux personnels des conditions de travail intenable, l'Administration a une part directe de responsabilité dans l'agression d'aujourd'hui.

Le SPS-CEA ne cessera jamais de dénoncer cette politique du mépris qui sacrifie les surveillants.

Solidarité totale avec l'ensemble des agents qui, une fois encore, démontrent leur professionnalisme malgré le danger. Le SPS-CEA souhaite un prompt rétablissement aux collègues blessés.

Plaintes doivent être déposées et protection statutaire activée !

Le SPS-CEA, toujours au côté des personnels.

Pascal R., Pour le Bureau local SPS-CEA, le 25 septembre 2025

Le SPS : le Syndicat 100%-CEA